



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 13 mars 2023

SÉCHERESSE EN BRETAGNE

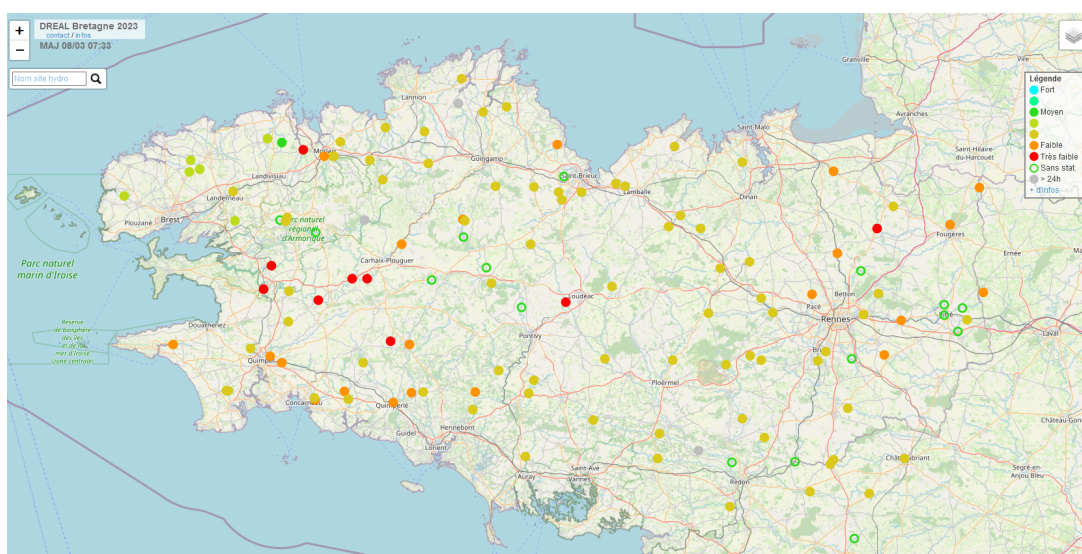
La faible pluviométrie en février reste très préoccupante : vigilance et précaution dans les jours à venir pour préparer l'été 2023.

La faible pluviométrie observée en Bretagne, comme sur l'ensemble du territoire national, en février 2023, réinterroge de manière précoce la gestion de la ressource en eau pour l'été 2023. La faiblesse observée des précipitations risquant d'impacter la recharge des nappes et des cours d'eau, les préfets de départements vont réactiver dès le mois de mars les Comités de gestion de la ressource en eau, pour un suivi fin des situations au niveau des différents bassins versants et la mise en place de restrictions des usages si nécessaire, associés aux arrêtés cadre sécheresse, et prendre dès à présent les décisions administratives nécessaires.

Le bilan hydrologique dit « en sortie d'hiver » réalisé par les services de l'État en Bretagne fait ressortir que les mois de novembre et décembre ont été bien arrosés, mais que la tendance s'est ensuite ralentie avec des précipitations autour de la normale en janvier, mais surtout un mois de février historiquement sec, battant de nombreux records de faiblesse de précipitations.

Ainsi, début mars, **la recharge des nappes, qui avait débuté très tardivement à l'automne 2022, est globalement inférieure aux valeurs habituelles pour l'époque. Il en est de même pour les débits des cours d'eau dont les valeurs sont très faibles** (de l'ordre des références quinquennales sèches) pour février-mars.

Carte des débits de cours d'eau mesurés par le réseau de suivi de la DREAL – situation au 08 mars 2023 : <https://www.hydrologie-bretagne.fr/>



Service du cabinet
Pôle communication interministérielle

Tél : 02 20 86 21 71
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Astreinte communication interministérielle
En semaine à partir de 18h et le week-end

Tél : 06 79 78 73 41
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

De manière générale, les pluies hivernales ont permis de reconstituer les grandes réserves liées aux barrages, mais l'achèvement de leur remplissage demandera des précipitations suffisantes en mars et avril.

Pour rappel, l'eau potable distribuée en Bretagne provient à 75 % de ressources en eaux superficielles (retenues d'eau et rivières) et à 25 % d'eaux souterraines (pour un ratio inverse au niveau national). Ces ressources superficielles sont plus sensibles aux conditions météorologiques hivernales et printanières, et sont par ailleurs plus limitées en termes de remplissage que les nappes phréatiques.

Afin d'anticiper la situation estivale, les Comités de gestion de la ressource en eau des 4 départements bretons vont se réunir dès le mois de mars pour suivre de manière plus fine les situations territoriales et prendre le cas échéant les mesures nécessaires à la préservation de la ressource en eau.

Que l'on soit soumis ou non à des mesures de restriction, professionnels et particuliers doivent maîtriser leur consommation d'eau, avec un effort encore accru en période de sécheresse. Les agriculteurs et les industriels sont notamment encouragés à réduire leur consommation d'eau par de nouvelles pratiques et modes opératoires. Initiée en 2019 par les services de l'État dans le Morbihan, la démarche Ecod'O, dispositif visant à accompagner les acteurs industriels et du tourisme dans la préservation de la ressource en eau, va dorénavant être déployée à une échelle régionale par la CCI.

Chacun d'entre nous peut également maîtriser sa consommation d'eau quotidienne grâce à des gestes simples : privilégier les douches et limiter leur durée, installer des équipements sanitaires économes en eau, faire fonctionner les appareils de lavage à plein, réutiliser l'eau de pluie, etc.

Plus de détails sur :

* La démarche Ecod'O : <https://blog.bretagne.cci.fr/blog/developpement-durable/ecodo-un-dispositif-dedie-a-la-preservation-de-leau-pour-les-acteurs-industriels-et-du-tourisme/>

* Les chiffres clés de l'eau en Bretagne : <https://bretagne-environnement.fr/chiffres-cles-eau-bretagne-edition-2022-documentation>

* Les bons gestes pour économiser l'eau : <https://www.ecologie.gouv.fr/secheresse-economiser-leau>